



Commission économique pour l'Europe**Comité directeur des capacités et des normes commerciales****Quatrième session**

Genève, 3-4 mai 2018

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique**Rapport sur les activités de renforcement des capacités
et d'assistance technique****Document soumis par le secrétariat***Résumé*

Le présent document donne un aperçu des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique réalisées dans le cadre du sous-programme de la Commission économique pour l'Europe relatif au commerce au cours de la période allant d'avril 2017 à mars 2018. Il passe notamment en revue les activités menées par le Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6) ; le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) ; le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) et le Conseiller régional.

Les activités du CEFACT-ONU sont indiquées à titre purement informatif.

Ce rapport est présenté pour décision au Comité directeur des capacités et des normes commerciales.



I. Introduction

1. Le sous-programme de la Commission économique pour l'Europe (CEE) relatif au commerce a pour objet de favoriser les échanges et la coopération économique entre les États membres de la CEE et de faciliter l'intégration de ces derniers dans les chaînes de valeur mondiales, en s'inspirant des travaux de ses groupes d'experts et organes intergouvernementaux. Le sous-programme contribue à garantir :

a) Une réglementation industrielle et commerciale prévisible, transparente et harmonisée grâce au renforcement de la convergence des réglementations, à la promotion des normes internationales et des meilleures pratiques dans les domaines de la coopération en matière de réglementation, de l'évaluation de la conformité et de la surveillance des marchés ;

b) Le commerce durable des produits agricoles, l'intégration dans les chaînes d'approvisionnement internationales et la réduction des pertes alimentaires grâce à l'élaboration de normes de qualité des produits agricoles et de meilleures pratiques internationales en la matière pouvant être mises en œuvre et utilisées par les autorités de réglementation ainsi que par le secteur privé ;

c) Des processus simples, transparents et efficaces pour le commerce mondial grâce à la mise au point et à l'utilisation d'instruments de facilitation du commerce international, tels que les normes mondiales et les meilleures pratiques destinées à faciliter le passage des transactions sur papier au commerce électronique, ainsi que l'harmonisation et la simplification des pratiques commerciales qui sous-tendent les activités d'importation et d'exportation.

2. Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités sont organisées à la demande et menées en collaboration étroite avec des partenaires de développement. Elles visent à soutenir les États membres de la CEE, en particulier les moins avancés d'entre eux sur le plan économique et les pays sans littoral, dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre les normes, les recommandations et les guides des meilleures pratiques de la CEE se rapportant au commerce. Elles visent également à soutenir l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dus à l'insuffisance des capacités ainsi qu'aux différences existant dans les procédures administratives et les politiques en matière de réglementation et de normalisation.

3. La section II du présent document donne une vue d'ensemble des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique du sous-programme relatif au commerce pour la période allant d'avril 2017 à mars 2018, avec indication des principaux objectifs, des résultats obtenus et des partenaires de développement concernés. La section III donne la liste des activités menées par le Conseiller régional du sous-programme.

II. Activités de renforcement des capacités menées au cours de la période allant d'avril 2017 à mars 2018

<i>N°</i>	<i>Activité, lieu, date</i>	<i>Objectif(s)</i>	<i>Résultats</i>	<i>Partenaires</i>
1.	Renforcement des capacités nationales des institutions de promotion du commerce du Kirghizistan (1 ^{er} juillet 2016-30 juin 2018)	Élaborer des outils de formation à l'intention des institutions de promotion du commerce et familiariser les négociants et les fonctionnaires avec les réglementations, les politiques, les tendances et les questions liées au commerce, aux niveaux national et international.	Le contenu de la formation a été élaboré et traduit en russe : gestion de la chaîne d'approvisionnement ; mise en place d'un guichet unique et facilitation des procédures d'importation et d'exportation ; gestion des risques dans les cadres réglementaires, évaluation de la conformité et surveillance du marché. La première série d'ateliers de formation sera organisée au Kirghizistan en mars 2018.	Gouvernement kirghize
2.	Appui à l'élimination des obstacles réglementaires et procéduraux au commerce dans la République du Tadjikistan (projet de renforcement des capacités, 1 ^{er} octobre 2017-31 septembre 2018)	Aider le Tadjikistan à mettre sur pied un comité national de facilitation des échanges, conformément aux recommandations auxquelles a donné lieu l'étude de la CEE sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce, et permettre ainsi au Gouvernement de s'acquitter de ses engagements au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges.	Un atelier national de lancement a été organisé afin de déterminer les besoins en matière de formation du Comité national de facilitation des échanges et de lancer le projet (février 2018).	Gouvernement tadjik, Centre du commerce international (CCI) et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).
3.	Conférence sur les normes au service de la réalisation des objectifs de développement durable (28-29 novembre 2017)	Mieux faire connaître la contribution des normes à la réalisation du Programme 2030, les obstacles à la concrétisation des possibilités offertes par la normalisation et le rôle des gouvernements à cet égard.	Des exemples sur la manière dont les États membres utilisent les normes pour réaliser le Programme 2030 ont été présentés.	Commission électrotechnique internationale (CEI), Organisation internationale de normalisation (ISO), International Social and Environmental Accreditation and Labelling Alliance (ISEAL), Centre international de déminage humanitaire de Genève, Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI), CNUCED et Fonds mondial pour la nature

<i>N°</i>	<i>Activité, lieu, date</i>	<i>Objectif(s)</i>	<i>Résultats</i>	<i>Partenaires</i>
3.	Conséquences économiques des mesures non tarifaires (10-11 avril 2017, Genève). Organisé conjointement avec la CNUCED dans le cadre du projet financé au titre de la dixième tranche (2016-2019) du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement de la capacité de certains pays de la CEE à élaborer des mesures réglementaires et procédurales relatives au commerce fondées sur des données factuelles aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable	Familiariser les experts des ministères compétents et des institutions nationales de recherche avec les principales approches : i) déterminer les caractéristiques essentielles des mesures non tarifaires, leur nombre et leur impact sur les flux commerciaux ; ii) évaluer la fiabilité des études qui emploient des outils économétriques pour quantifier l'impact des mesures non tarifaires sur les flux commerciaux ; iii) tenir compte des considérations relatives aux mesures non tarifaires dans les stratégies nationales de développement.	Les fondements théoriques et pratiques de ces approches ont été exposés. Un rapport final synthétisant les travaux de l'atelier a été publié à l'adresse : http://www.unece.org/index.php?id=45622	CNUCED
4.	Renforcement de la capacité des pays d'Asie centrale à appliquer des mesures de facilitation du commerce (projet de renforcement des capacités, 1 ^{er} janvier 2018-31 décembre 2019)	Renforcer la capacité des pays bénéficiaires à mettre en œuvre des mesures de facilitation du commerce et à mieux s'intégrer dans le système commercial international réglementé.	Des outils et modules de formation pour les cours sur la facilitation du commerce organisés à l'échelle nationale sont en cours d'élaboration. Ils portent sur des domaines cibles pertinents pour la mise en œuvre des dispositions ci-après de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges : art. 10, par. 1 (formalités et prescriptions en matière de documents requis) ; art. 10, par. 3 (utilisation des normes internationales) ; art. 10, par. 4 (guichet unique) ; et art. 23, par. 2 (Comité national de la facilitation des échanges).	
5.	Atelier sur le commerce transfrontière durable de fruits et légumes frais (22-24 mars 2017), organisé conjointement avec le Gouvernement grec à Thessalonique (Grèce). Mené dans le cadre du projet financé au titre de la neuvième tranche (2014-2017) du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement de la capacité des pays en transition et	Renforcer la capacité des pays à utiliser les pratiques optimales, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière.	L'atelier a mis l'accent en particulier sur les femmes et leur rôle dans la production, le commerce et le contrôle des produits agricoles (public principalement féminin) ; et sur les questions relatives à l'application des normes de la CEE, aux méthodes de contrôle des exportations et des importations, aux prescriptions en matière de sécurité sanitaire des aliments, au contrôle de la qualité et à la commercialisation dans la région des Balkans. Il a rassemblé tous les pays des Balkans ainsi que la Grèce. En plus des activités de formation théorique et pratique organisées à la demande, l'atelier a donné lieu à une visite d'étude au port de Thessalonique – plus	Gouvernement grec

N°	Activité, lieu, date	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
	des pays en développement à participer à des chaînes transfrontalières d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles.		grand port maritime de la région – et dans une station de conditionnement. Il a également donné lieu à la présentation du cas de la Grèce, où un projet de la CEE (financé par l'Union européenne) mis en œuvre plusieurs années auparavant avait entraîné l'augmentation des exportations agricoles et l'amélioration de l'efficacité de la production, de la certification et du contrôle.	
6.	Atelier sur le commerce transfrontière de fruits et légumes frais : qualité – sécurité sanitaire des aliments – durabilité (10-13 juillet 2017, Tachkent (Ouzbékistan)), organisé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et appuyé par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) en Ouzbékistan. Mené dans le cadre d'un projet de la neuvième tranche (2014-2017) du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement de la capacité des pays en transition et des pays en développement à participer à des chaînes transfrontalières d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles.	Renforcer la capacité des pays à utiliser les pratiques optimales, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière.	L'atelier, axé sur les fruits et légumes frais, visait à faire connaître les normes de la CEE, les méthodes de contrôle des exportations et des importations, les prescriptions en matière de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle de la qualité dans la région et à encourager leur adoption. À la suite de l'adoption de plusieurs normes de la CEE par deux pays d'Asie centrale et de la coopération de ces pays en ce qui concerne les abricots séchés, les activités de formation conjointes et la mise en commun de la production en vue d'accroître les possibilités d'exportation pour toutes les régions, en particulier dans la vallée de Fergana, les pays de la région ont demandé que l'accent soit mis sur les fruits et légumes frais. L'atelier a contribué à des projets menés par le PNUD et la GIZ sur le terrain et a donné lieu à des visites dans des vergers et des installations de conditionnement (y compris des activités de formation sur place). Il a accéléré l'adoption de normes de la CEE (vers la fin de 2017, l'Ouzbékistan en avait adopté 80). Le Groupe de travail régional spécial a élargi ses activités pour leur donner un caractère plutôt permanent et pour couvrir les secteurs public et privé du Kirghizistan, du Tadjikistan et d'Ouzbékistan. L'élaboration de l'outil de formation à la norme de la CEE-ONU pour les abricots séchés a été achevée avec l'appui d'organismes donateurs opérant au Tadjikistan (notamment Hilfswerk Austria) et grâce aux fonds qui leur sont alloués par l'UE. L'outil a été traduit en tadjik, en kirghize et en ouzbek. Deux autres demandes d'ateliers émanant d'autorités et du PNUD ont été reçues au début de 2018. La CEE coordonne	PNUD, GIZ et Hilfswerk Austria

N°	Activité, lieu, date	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
			toutes ses activités par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies, du PNUD et d'organismes donateurs opérant dans la région afin d'optimiser les effets et la viabilité des résultats obtenus.	
7.	Atelier sur les marchés durables de la viande, le commerce transfrontalier et la qualité gustative (10-11 août 2017, Dublin), organisé conjointement avec l'Agriculture and Food Development Authority (Teagasc) du Gouvernement irlandais. Mené dans le cadre d'un projet de la neuvième tranche (2014-2017) du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement de la capacité des pays en transition et des pays en développement à participer à des chaînes transfrontalières d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles.	Renforcer la capacité des pays à utiliser les pratiques optimales, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière.	L'atelier a permis de former les participants, dans le cadre de sessions pratiques et théoriques, à la production de qualité et aux normes du commerce international de la viande, en particulier celles de la CEE. Il a également donné lieu à des activités de formation sur le développement et la structuration des marchés de viande, la qualité gustative, le classement des carcasses bovines et ovines en vue de renforcer la satisfaction des consommateurs et l'application des normes de la CEE. Grâce à cet atelier, les participants au projet venant d'Asie centrale ont été en mesure d'approfondir leurs connaissances des normes, des découpes commercialisées à l'échelle internationale, de la traçabilité et du commerce de la viande et de mieux les appliquer dans la pratique.	PNUD, GIZ, Hilfswerk Austria et CCI Agriculture and Food Development Authority (Teagasc) du Gouvernement irlandais
8.	Atelier interrégional (international) sur le commerce transfrontalier de la viande et la certification électronique (19-21 septembre 2017, Nanjing et Tianjin (Chine)), organisé avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et appuyé par l'Université agricole de Nanjing, l'Administration générale de la supervision de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine de Tianjin et les ports de Tianjin. Mené dans le cadre du dernier	Renforcer la capacité des pays à utiliser les pratiques optimales, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière.	L'atelier, axé sur le commerce international de la viande et la certification électronique en la matière, a rassemblé, notamment, des experts de la région de la CEE et de la région de la CESAP. Les deux aspects du projet de la neuvième tranche du Compte de l'ONU pour le développement y ont été traités, dans le cadre de sessions théoriques et pratiques et de visites d'étude. Grâce à cet atelier, les participants des deux régions ont échangé leurs expériences et leurs points de vue sur le rôle de la CEE et de la CESAP dans le commerce international de la viande. Ils se sont également familiarisés avec les questions relatives à la recherche, la production, la sécurité sanitaire des aliments et la vente ainsi qu'avec l'établissement et l'utilisation de procédures de certification électronique et d'inspection	CESAP, Université agricole de Nanjing et Administration générale de la supervision de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine de Tianjin

<i>N°</i>	<i>Activité, lieu, date</i>	<i>Objectif(s)</i>	<i>Résultats</i>	<i>Partenaires</i>
	projet de la neuvième tranche (2014-2017) du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement de la capacité des pays en transition et des pays en développement à participer à des chaînes transfrontalières d'approvisionnement en produits alimentaires agricoles.		pour faciliter encore le commerce et la traçabilité (de la viande).	
9.	Ateliers sur l'élaboration de normes pour les produits carnés, frais et séchés (mai, juin et novembre 2017, Genève). Menés dans le cadre d'un projet de la neuvième tranche (2014-2017) du Compte de l'ONU pour le développement.	Renforcer la capacité des pays à utiliser les pratiques optimales, les outils et les instruments internationaux, ainsi qu'à élaborer des stratégies intégrées en vue de faciliter le commerce agroalimentaire transfrontière.	Les ateliers ont été organisés dans le cadre des sessions ordinaires du WP.7 et ont permis aux participants de la région des Balkans et de l'Asie centrale de mieux comprendre l'élaboration et l'application des meilleures pratiques internationales en matière de facilitation du commerce agroalimentaire transfrontière. Ils ont donné lieu, dans certains cas, à l'adoption de meilleures pratiques et de normes internationales, premier pas vers un accroissement du commerce des produits agricoles.	GIZ, Hilfswerk Austria et PNUD

III. Activités de renforcement des capacités et d'assistance technique menées par le Conseiller régional au cours de la période allant d'avril 2017 à mars 2018

N°	Activité, lieu, date	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
1.	Trois services consultatifs fournis au Gouvernement et au Groupe de travail interinstitutions sur la facilitation du commerce et la logistique de l'Ukraine.	<p>Fournir un appui au Groupe de travail interinstitutions sur la facilitation du commerce et la logistique de l'Ukraine.</p> <p>Approuver les résultats et la suite donnée au séminaire sur le guichet unique et l'harmonisation des données, tenu à Irpen en octobre 2016 ; examiner les activités de suivi avec des organismes et des partenaires.</p> <p>S'appuyer sur les résultats de l'évaluation de l'état de préparation de l'Ukraine pour mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges et aider le Gouvernement ukrainien à déterminer les mesures relevant des catégories B et C et à élaborer la notification à adresser au secrétariat de l'OMC.</p> <p>Fournir un appui consultatif à l'équipe nationale du guichet unique en ce qui concerne l'harmonisation des données et l'alignement sur les normes internationales.</p>	<p>Les recommandations faites durant le séminaire d'octobre 2016 sur le guichet unique et l'harmonisation des données ont été approuvées et une décision a été prise concernant les futures activités à mener (elle sera soumise au Conseil des ministres de l'Ukraine).</p> <p>Une demande d'assistance (notamment, de l'UE et de la mission d'assistance de l'Union européenne à la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine (EUBAM)) pour aider le Gouvernement ukrainien à élaborer un projet relatif à l'harmonisation des données a été approuvée.</p> <p>Un appui a été fourni au Gouvernement pour l'aider à élaborer des notifications sur les mesures relevant des catégories B et C qui figurent dans l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.</p> <p>Des activités de renforcement de la capacité de créer et de gérer des comités nationaux de facilitation des échanges ont été menées.</p> <p>Un rapport a été établi sur les avancées réalisées dans la mise en œuvre du projet de système communautaire de ports à Odessa et sur la reproduction de ce projet en vue de créer un guichet unique national en Ukraine, aligné sur celui de l'UE, et d'harmoniser les données.</p> <p>Il a été proposé d'axer la coopération en 2018, notamment sur l'harmonisation des données en vue de la réalisation du projet de guichet unique national en Ukraine et des projets de voies de communication électroniques.</p>	<p>Gouvernement ukrainien (Ministère du développement économique et du commerce et Ministère de l'infrastructure, entre autres, autorités douanières), entreprises, Groupe de travail interinstitutions sur la facilitation du commerce et la logistique, Commission européenne, EUBAM, Programme pour le développement du droit commercial et autres partenaires.</p>
2.	Septième séminaire de la CEE sur la facilitation du commerce et le guichet unique (1 ^{er} juin 2017,	<p>Les activités de renforcement des capacités ont permis :</p>	<p>i) Un outil de formation et d'information sur la mise en place d'un guichet unique national et de certificats électroniques pour les produits agricoles ainsi que sur</p>	<p>Groupe de travail interinstitutions sur la facilitation du commerce</p>

N°	Activité, lieu, date	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
	Odessa) : simplification des procédures du commerce agricole, effets sur le commerce agroalimentaire de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges et examen par des pairs du système de communauté portuaire à Odessa.	<p>i) De tenir compte des outils d'automatisation des certificats pour les produits agricoles (notamment des outils du CEFAC-ONU) dans les travaux sur le guichet unique national en Ukraine ;</p> <p>ii) D'étudier la possibilité d'étendre les travaux du système de communauté portuaire d'Odessa au commerce agroalimentaire ;</p> <p>iii) De contribuer au renforcement des capacités régionales en matière de facilitation des échanges dans les chaînes d'approvisionnement agricole en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale.</p>	<p>l'harmonisation des données a été présenté et envoyé à l'équipe du guichet unique en Ukraine ;</p> <p>ii) Les moyens d'intégrer d'autres modes d'exportation et d'importation de produits agricoles dans les travaux du système de communauté portuaire sont en cours d'examen ;</p> <p>iii) Une activité de formation à la facilitation des échanges dans la chaîne d'approvisionnement agricole a été menée avec succès en vue de l'atelier régional relatif aux effets sur le commerce agroalimentaire de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (documents publiés sur http://unece.plaske.ua/et http://www.unece.org/fr/info/ece-homepage.html).</p>	et la logistique de l'Ukraine, OMC, FAO et divers organismes publics
3.	Trois services consultatifs fournis à l'Équipe spéciale de l'UE sur les questions juridiques liées au guichet unique.	Donner des conseils à l'Équipe spéciale de l'UE sur les questions juridiques liées au guichet unique en ce qui concerne les nouveaux instruments du CEFAC-ONU et de la CEE sur la définition du guichet unique (Livre blanc) et l'interopérabilité du guichet (projet de recommandation 36).	Des normes de la CEE et des recommandations relatives au guichet unique, notamment le nouveau Livre blanc sur la définition du guichet unique et la recommandation 36 sur l'interopérabilité du guichet unique (en particulier, au sein de l'UE et entre l'UE et ses partenaires commerciaux) ont été adoptées dans le cadre des travaux de l'Équipe spéciale.	DG TAXUD de la Commission européenne et gouvernements des États membres de l'UE
4.	Évaluation de l'état de préparation de l'Azerbaïdjan pour mettre en œuvre l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (28 mars-15 octobre 2017).	<p>Fournir au Gouvernement azerbaïdjanais un service d'évaluation de l'état de préparation pour mettre en œuvre l'Accord de l'OMC en vue d'appuyer ses négociations d'adhésion à l'OMC.</p> <p>Renforcer la capacité du consultant national à mener une enquête et une étude sur l'état de préparation des organismes concernés et leur aptitude à comprendre les mesures figurant dans l'Accord.</p>	<p>L'évaluation de l'état de préparation de l'Azerbaïdjan a été achevée.</p> <p>Le consultant national et les représentants de divers organismes concernés ont sensiblement amélioré leur connaissance des mesures prévues par l'Accord.</p> <p>Des recommandations ont été faites au Gouvernement concernant la nouvelle phase de négociations d'adhésion à l'OMC.</p>	Gouvernement azerbaïdjanais (ministères des affaires étrangères et de l'économie, autorités douanières), CNUCED, GIZ et d'autres partenaires.

N°	Activité, lieu, date	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
5.	Séminaire de haut niveau et réunion de groupe de travail au siège de l'OMC (10 juillet 2017).	Examiner les caractéristiques propres à la région du Programme spécial des Nations Unies pour les économies et pays d'Asie centrale (SPECA) et ses besoins en matière de développement du commerce ; débattre des moyens de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ; et poursuivre l'élaboration d'une stratégie régionale de facilitation du commerce.	Le Groupe de travail sur le commerce a établi une liste de principes permettant de faire concorder le développement du commerce et le développement durable. Dans le cadre d'un bilan semestriel régulier, les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 17.10 des objectifs de développement durable (promotion du système commercial international réglementé sous l'égide de l'OMC) et 17.11 (augmentation de la part des pays en développement dans les exportations mondiales – notamment à l'aide de données sur les pays du SPECA) ont été passés en revue. Des avancées ont été réalisées dans l'élaboration d'une stratégie de facilitation du commerce pour la région du SPECA.	
6.	Séminaire conjoint de la CEE et de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire sur l'interopérabilité du guichet unique (20-22 septembre 2017).	<p>i) Adopter les recommandations relatives aux prochaines mesures à prendre pour favoriser l'interopérabilité du guichet unique dans l'Organisation de coopération économique de la mer Noire ;</p> <p>ii) Contribuer à la mise en forme définitive de la stratégie régionale de facilitation du commerce de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire ;</p> <p>iii) Promouvoir la mise en place d'un guichet unique national et de systèmes de communauté portuaire dans la région de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.</p>	<p>Un séminaire sur le guichet unique et son interopérabilité a été organisé avec succès.</p> <p>Des États membres de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire ont engagé des travaux destinés à appuyer l'interopérabilité des guichets uniques dans la région.</p> <p>Le texte de la stratégie régionale de facilitation du commerce de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire a été rédigé pour éclairer les débats de l'organisation.</p>	Secrétariat permanent de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, Commission européenne et États membres de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire.
7.	Atelier sur les objectifs de développement durable liés au transport et au commerce (Podgorica (Monténégro), 11-12 octobre 2017).	Permettre aux décideurs et aux experts des pays des Balkans occidentaux d'approfondir leur connaissance des objectifs de développement durable liés au transport et au commerce ; promouvoir les conventions, règles, normes et pratiques de l'ONU qui favorisent l'accomplissement de progrès parallèles en matière de transport, de commerce et de	Les recommandations formulées pendant l'atelier ont été adoptées. Le secrétariat de la CEE a fourni des orientations détaillées sur la manière de recueillir des statistiques pertinentes pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable et en rendre compte. Un document d'information (pour éclairer les documents d'orientation relatifs au développement établis dans la région) a été élaboré et examiné.	Gouvernements du Monténégro et d'autres pays des Balkans occidentaux et Bureau du PNUD au Monténégro.

N°	Activité, lieu, date	Objectif(s)	Résultats	Partenaires
		développement durable ; désigner, dans les pays invités, des coordonnateurs chargés de la coopération au service de la réalisation des objectifs de développement durable ; et se concerter avec le Bureau des Nations Unies au Monténégro sur ces questions.		
8.	Forum économique 2017 du SPECA sur l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable dans la région du SPECA (notamment au moyen d'outils de facilitation du commerce innovants) et douzième session du Conseil d'administration du SPECA.	Appuyer l'élaboration et l'adoption des recommandations découlant du Forum et les décisions prises par le Conseil d'administration pendant la session ; mettre au point le plan de travail du SPECA pour 2018-2019 et préparer les pays du SPECA à assumer la présidence du Programme à l'avenir ; et examiner le rapport d'évaluation du SPECA ainsi que les préparatifs à engager en vue de l'examen du SPECA à l'occasion de la session marquant le vingtième anniversaire des organes directeurs en 2018.	<p>Le Forum économique sur l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable dans la région du SPECA a été organisé avec succès ; et un plan a été élaboré en vue d'établir un projet de stratégie régionale d'innovation.</p> <p>La douzième session du Conseil d'administration a été menée avec succès et des décisions ont été adoptées pour toutes les questions examinées.</p> <p>Tous les pays du SPECA, des experts du SPECA et d'autres pays, ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales, d'entreprises et du milieu universitaire ont pris part à ces manifestations.</p> <p>Le rapport d'évaluation du SPECA a été examiné. La position du SPECA en tant que cadre d'appui à la coopération régionale au service de la réalisation des objectifs de développement a été renforcée.</p> <p>Le SPECA sera présidé à tour de rôle par le Kazakhstan, en 2018, le Turkménistan, en 2019, et le Kirghizistan, en 2020.</p>	Ministère tadjik de l'économie, Bureau du PNUD au Tadjikistan et CESAP.
9.	Mise au point de la version finale du projet de renforcement des capacités (modernisation de l'équipement technique du laboratoire de plants de pommes de terre de Shushari), Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), 22-26 janvier 2018.	Mettre à disposition le laboratoire de plants de pommes de terre de Shushari.	Un inventaire détaillé a été réalisé en parallèle avec une formation pratique de deux jours à l'intention du personnel du laboratoire.	Antenne pour l'oblast de Léningrad du Centre agricole russe (organisme fédéral).